

RENCONTRE DE QUARTIER LE PARC – MARÉCHAL LECLERC MEUDON-LA-FORET - SAMEDI 20 OCTOBRE 2018

Attaché aux liens que j'ai pu créer avec vous depuis plus de dix ans, je souhaite continuer à promouvoir cette proximité et ce dialogue au travers de rencontres de quartier qui me permettent d'être au plus près des problématiques de chaque secteur de Meudon.

La rencontre du samedi 20 octobre m'a permis d'échanger avec de nombreux habitants sur les sujets du secteur résidence Le parc / avenue du Maréchal Leclerc à Meudon-la-Forêt.

PRESENTATION DES PROJETS A MEUDON-LA-FORET

→ Les diapositives présentées lors de cette rencontre sont annexées au présent compte-rendu.

LA PREVENTION ET LA SECURITE A MEUDON-LA-FORET

La Police nationale a malheureusement de moins en moins de moyens, notamment la nuit. La brigade anti-criminalité (BAC) est maintenant départementale ce qui réduit la rapidité d'intervention. Les liens entre la Police nationale et la Police municipale sont encadrés par une convention. La création d'une brigade de nuit de la Police municipale permettrait, entre autres, de verbaliser les tapages nocturne mais cela implique de recruter et d'armer les policiers municipaux (100% des policiers municipaux qui travaillent la nuit sont armés). C'est une possibilité que je n'exclue pas. Ce dossier est encore à l'étude car les impacts financiers sont importants pour la Ville

Les dispositifs anti-scooter ont été installés avec succès autour de l'Espace Robert-Doisneau.

Actuellement 14 caméras de vidéo-protection sont installées à Meudon-la-Forêt. Deux nouvelles le seront en 2019 rue Henri Dalsème et à Michel Vignaud. Ces caméras enregistrent les images qui peuvent être utilisées sur réquisition de la Police nationale. La vidéo verbalisation est également à l'étude, par exemple pour lutter contre le stationnement en double file avenue du Général de Gaulle.

Des habitants m'ont signalé des scooters traversant le parc du Tronchet à toute vitesse. Cette question a été transmise aux services concernés, tout comme la porte du parc côté du square des Tilleuls qui n'est jamais fermée le soir. Soyez donc certains que ces sujets feront l'objet d'un suivi tout particulier.

POINTS ÉVOQUÉS DANS VOTRE QUARTIER

AUTOLIB'

Une personne m'a interrogé sur le devenir des stations Autolib'. Suite à la fermeture de ce service d'auto-partage déficitaire, le groupe Bolloré demande aux collectivités d'Ile-de-France adhérentes de prendre en charge 233 M€ sur 5 ans.

Avec 55% des voix au Syndicat mixte Autolib' Vélib' Métropole, la Ville de Paris porte une lourde responsabilité. Face à cette situation, les élus étudient des solutions alternatives comme la transformation d'une partie des bornes pour le rechargement des véhicules électriques, et l'affectation de l'autre partie au stationnement.

FORÊT DOMANIALE DE MEUDON

Pour répondre aux interrogations formulées lors de cette rencontre, je dois préciser que la forêt de Meudon appartient au domaine forestier de l'État. Elle est gérée par l'Office national des Forêt responsable de sa protection et du contrôle des activités qui s'y déroulent.

Il faut savoir que le Tapis vert, situé à 95% sur le territoire de Clamart, n'est pas géré par la commune. A ma demande, le Conseil départemental des Hauts-de-Seine avait proposé à l'État de le racheter. L'État a refusé.

De la même manière, les routes forestières comme la route Royale – devenue une route de transit entre Meudon-la-Forêt et Meudon – ne sont pas adaptées à un tel trafic. Je souhaite qu'une convention soit conclue entre l'ONF et Grand Paris Seine Ouest chargé de l'entretien des voies communales, pour permettre la réfection des routes forestières nécessaires à la circulation automobile.

ECOQUARTIER POINTE DE TRIVAUX

Les travaux de l'écoquartier Pointe de Trivaux ont commencé en janvier 2018. Celui-ci a été labellisé « 100 quartiers innovants et écologiques » par la Région Ile de France en 2017. Le projet et les travaux en cours sont détaillés sur <https://ecoquartier.meudon.fr>

J'ai été interrogé sur le devenir du club de sport Forest Hill. Il est question que le club cesse son activité d'ici 18 mois pour laisser la place à la dernière tranche de l'écoquartier avec des logements, des locaux pour start-up et incubateur d'entreprises, des commerces et un jardin public (à la place de l'actuel espace Jules-Verne).

L'hôtel Forest Hill envisage de reconstruire une piscine et un club de fitness sur son site. La Ville demande que les Forestois puissent y avoir accès, selon des modalités à définir (abonnement)

ANCIENNE CUISINE CENTRALE

Un projet de foyer pour artistes est prévu à la place de l'ancienne cuisine centrale inutilisée par la Ville. Ce projet, porté par l'association de parents d'enfants inadaptés (APEI), est soutenu par le Département des Hauts-de-Seine, par Hauts-de-Seine Habitat qui construirait le bâtiment et par la Ville qui mettrait à disposition le terrain. Nous attendons l'accord de l'Agence Régionale de la Santé (ARS) pour concrétiser ce projet.

COPROPRIÉTÉ LE PARC

Avec 2635 logements, des aménagements paysagers sur seize hectares, la résidence Le Parc figure parmi les cinq plus importantes copropriétés de France.

A la fin des travaux de construction en 1961, les trottoirs et les voiries d'usage public auraient dû être rétrocédés à la Ville et entrer dans le domaine public communal. Ça n'a pas été le cas. La Ville n'ayant pas la propriété des trottoirs, elle n'a pas à les entretenir (zone orange dans la présentation ci-jointe).

C'est aussi le cas pour les résidences IRP et Seine Ouest Habitat. Des actes d'échange de parcelles sont en cours de rédaction pour mettre un terme à cette situation préjudiciable.

Pour la résidence Le Parc, un travail de préparation a été engagé avec le syndic LGF et les représentants des copropriétaires. Il a été proposé de faire appel au même bureau d'étude que GPSO pour étudier comment rationaliser et optimiser le stationnement dans l'emprise des parkings privés.

Avant de mobiliser les services municipaux sur ce dossier, j'ai demandé à être convaincu de la volonté d'aboutir des copropriétaires. En réponse, Madame Blanche Ducros Présidente du conseil syndical s'est engagée à présenter le meilleur projet possible à la prochaine assemblée générale des copropriétaires.

STATIONNEMENT RUE DE LA ROSERAIE

Un riverain est intervenu pour regretter la suppression de places de stationnement après la rénovation du collège Armande-Béjart. J'ai expliqué que le plan Vigipirate interdisait le stationnement aux abords des établissements scolaires. Raison pour laquelle une solution de compensation a été proposée à côté du gymnase Pierre et Marie Curie. Au final, le nombre de places créées est supérieur au nombre de places supprimées rue de la Roseraie.

En conclusion, je rappelle ma permanence sur rendez-vous, le premier samedi de chaque mois à la Mairie annexe de Meudon-la-Forêt, afin de vous recevoir ou d'échanger sur des sujets qui vous préoccupent.

Cette rencontre nous a permis d'aborder de façon constructive des dossiers importants intéressant une grande majorité de Meudonnais résidant dans le quartier de Meudon-la-Forêt. Je reste à votre disposition et à votre écoute pour continuer à améliorer la vie du quartier.

Bien cordialement,

Denis LARGHERO



Maire de Meudon
Vice-Président du Département
des Hauts-de-Seine

Pour contacter le Maire :

le.maire@mairie-meudon.fr

Adresse postale : Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, 6 avenue Le Corbeiller, 92190 Meudon

Prendre rendez-vous : 01 41 14 80 08 (Cabinet du Maire)